

LARGOTEC'INFOS

Laboratoire de recherche sur la gouvernance publique, territoire et communication Université Paris-Est

Novembre 2012, n°14

ÉDITORIAL

Vers la création d'un laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique à Paris-Est

Le paysage de la science politique et des études du politique à Paris-Est connaît une forte mutation. Alors que cette discipline et ce champ universitaire y sont encore aujourd'hui trop peu visibles et éclatés, d'importants projets de restructurations sont en cours d'élaboration cette année. Ces projets sont portés par plusieurs acteurs, un collectif d'universitaires organisé en groupe de travail pour le développement de la science politique à Paris-Est, des composantes (comme l'AEI et l'IPAG) et des départements des deux universités Paris Est Créteil et Paris Est Marne-la-Vallée, des unités de recherche telles que le LARGOTEC et le laboratoire ESPACES, ETHIQUES ET POLITIQUES, les présidences de nos deux universités ainsi que par des initiatives individuelles de collègues intéressés par ce projet. Toutes ces forces convergent vers un même objectif : structurer la formation et la recherche en science politique et en étude du politique au sein de l'est francilien.

Parmi les projets en cours, figure en bonne place la fusion projetée de nos deux laboratoires, le LARGOTEC (UPEC) et le laboratoire ESPACES, ETHIQUES ET POLITIQUES (UPEMLV) qui donnera naissance à un nouveau laboratoire interdisciplinaire d'études du politique.

Pourquoi un tel projet ? La recherche en science politique et plus largement sur le politique est fondamentale pour une grande université multidisciplinaire car elle promeut, avec d'autres mais de manière vigoureuse et rigoureuse, une approche critique des mécanismes et des relations de pouvoir à l'œuvre dans nos sociétés. Soumettre à la critique constitue souvent la première étape permettant de remettre en cause les « vérités acquises », c'est faire entendre la voix du pluralisme dans les sciences sociales, c'est contester l'hégémonie d'une science – quelle qu'elle soit – sur les autres, en d'autres termes, c'est apprendre à discuter, à débattre et à mettre en perspectives. D'où l'importance de ne pas réserver l'étude du politique aux politistes mais de l'enrichir par les apports de la sociologie, de la philosophie, des sciences de l'information et de la communication, de l'histoire, du droit, de l'économie et d'une manière générale de toutes les sciences sociales.

Cette interdisciplinarité qui constituera la force de ce nouveau laboratoire, et qui nous est habituelle, façonne également une exigence qui lui est propre : celle de la détermination d'objets de recherche spécifiques, originaux et peu nombreux qui nous lient puisque ce lien n'est pas fourni par notre appartenance à une même discipline académique. La recherche sur la gouvernance en fournit un, que ce soit dans une démarche comparative internationale ou par l'étude de certaines politiques publiques, la recherche sur les normes et la normativité qu'elle soit juridique, sociologique ou morale en fournit un autre comme en témoignera le colloque « L'État moralisateur » organisé le 31 janvier et 1^{er} février prochains par le LARGOTEC sous la responsabilité de Cédric Groulier en partenariat avec le laboratoire ESPACES, ETHIQUES ET POLITIQUES (cf. p.9). La recherche sur la gouvernance actuelle des sociétés d'un côté, celle sur la normativité contemporaine de l'autre constituent deux objets déterminants pour qui veut comprendre comment les sociétés contemporaines sont gouvernées. Elles seront donc au cœur du programme scientifique de notre nouveau laboratoire.

Yves Palau Directeur du Largotec

LES SÉMINAIRES ET JOURNÉES D'ÉTUDE DU LARGOTEC

Séances du séminaire « GEFE 2012 »

Le 21 mai 2012

- La régulation de la carte des formations en région.

Intervenant : Mme Hélène Buisson-Fenet (Sociologue de l'éducation et de la formation, chargée de recherche CNRS, chercheuse au laboratoire Triangle, ENS Lyon).

Le 12 juin 2012

- *L'évolution des modalités d'accompagnement des chômeurs depuis les années 1980* Intervenant : Mme Sophie **DIVAY** (Directrice de recherche au CNRS et sociologue au Centre d'économie de la Sorbonne, Université Paris 1).

Le 23 octobre 2012

- Gouvernance des recrutements et incertitudes sur les compétences Intervenant : Mme Emmanuelle MARCHAL (Sociologue, chargée de recherche au CNRS, chercheure au Centre de sociologie des organisations de Sciences Po).

Journée d'étude organisée en partenariat avec l'EN3S¹et l'ADF² 6 décembre 2012

Les relations entre le service public de Sécurité sociale et les collectivités territoriales. Le cas de la petite enfance et du revenu de solidarité active (RSA)

1^{ère} demi-journée

Les services ou directions de la petite enfance : concurrence ou complémentarité

2^{ème} demi-journée

Le département et la CAF dans la gestion du RSA: partenaires ou prestataires

Avec M. Yves Palau (vice-président de l'Université Paris-Est Créteil, directeur du Largotec), Mme Fanny Lassalvy Sorrentino (responsable de la recherche, EN3S), M. René-Paul Savary, (Président du conseil général de la Marne, président de la commission Insertion, cohésion sociale, logement, économie sociale et solidaire de l'Assemblée des départements de France), M. Maurice-Pierre Planel (conseiller technique au Ministère de la Famille) et M. Vincent de Briant (chercheur au Largotec, Université Paris-Est Créteil).

¹ École nationale supérieure de la sécurité sociale.

² Assemblée des départements de France.

Du côté des doctorants

Liste des doctorants inscrits au Largotec (en juillet 2012)

Doctorant	Titre de la thèse	Directeur de thèse	Discipline
M. Roberto BONINO	Finance et gouvernance des institutions d'éducation supérieure privée dans le cadre du marché mondial de l'éducation.	M. Jean-David AVENEL	
M. Roger ELOBO	Le contrôle des règles prudentielles de la micro-finance : cas de la CEMAC.	M. Jean-David AVENEL	Gestion
M. Ciro PAOLETTI	La privatisation modifie-t-elle la gouvernance de l'entreprise ? l'exemple du secteur pétrolier en Italie.	M. Jean-David AVENEL	
Mme Aouatef SLIM	Capital marque et performance financière des entreprises.	M. Jean-David AVENEL	
M. Charly KWAHOU	La convention UNESCO 2005 : les défis juridiques du traité international sur la diversité des expressions culturelles.	Mme Sylvie CIABRINI	
Mme Clémence ADJE	Les nouveaux accords de partenariat économique (APE): vers une nouvelle forme de coopération entre l'union européenne (UE) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)?	Mme Sylvie CIABRINI	Droit
M. Idrissa BARRY	Micro finance, tontines et réseaux sociaux : outils de lutte contre la pauvreté et pour la bonne gouvernance.	Mme Sylvie CIABRINI	
M. Jonathan SORRIAUX	Le système de Préférences Généralisées de l'union européenne : le droit douanier comme facteur de développement.	Mme Sylvie CIABRINI	public
M. Jonas ZADI	La question de la bonne gouvernance et des réalités politiques en Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire.	Mme Sylvie CIABRINI	
Mme Thi Thu TRAN	L'ASEAN et l'intégration vers un modèle européen.	Mme Sylvie CIABRINI	
M. Yahia GUIDDIR	Les services audiovisuels dans le commerce international, un régime juridique dérogatoire.	Mme Sylvie CIABRINI	
Mme Houry MOUSISIAN	L'union européenne : modèle politique et économique.	Mme Christine HOUTEER	Droit
M. Mouloud SABRI	Le développement durable dans les politiques publiques maghrébines.	Mme Christine HOUTEER	public
M. Doucis AISSI	La liberté de presse en Afrique de l'Ouest Francophone.	M. Philippe MAAREK	
Mme Aurélie BRAS	Organisations Internationales et organisation de la société civile en Egypte : réseau d'"empowerment" critique et citoyen ?	M. Philippe MAAREK	Sciences de
M. Franck IGUÉ	La communication politique française du XXème au XXIème siècle: Jacques Chirac de l'ethos de la tradition au marketing.	M. Philippe MAAREK	l'information

M. Jacob LEIDENBERGER	'Tabloïdisation' des journaux télévisés ? Une étude de comparaison franco-allemande.	M. Philippe MAAREK	et de la
Mme Susanne MERKKLE	Le journalisme critique face aux élites – une comparaison franco-allemande.	M. Philippe MAAREK	communication
M. Charles TERRE	L'évolution de la communication politique à travers le travail parlementaire année 2009/2010.	M. Philippe MAAREK	
Mme N'Deye FALL	La ville de Paris et la solidarité internationale.	Mme Sophia MAPPA	
Mme Marie- Louise MIDI	Démocratie, nation et développement en Afrique occidentale : le cas particulier de la Guinée Conakry.	Mme Sophia MAPPA	Sociologie
Mme Nancy SIAM	Une approche socio-anthropologique de la représentation de soi et de l'autre à travers les écritures urbaines au Liban.	Mme Sophia MAPPA	
M. Christian EWANE MOTTO	La gouvernance d'entreprise en droit OHADA.	Mme Martine MEUNIER	Droit privé
M. Nezir KRAKI	Le rôle de l'Union européenne dans le processus d'indépendance du Kosovo.	M. Yves PALAU	
Mme Aurelia MOSTOGHIU	Étude de la bonne gouvernance : la responsabilité administrative entre éthique et droit.	M. Yves PALAU	
Mme Hélène DELOMEZ	Genre et transformation de conflit en Bosnie Herzégovine.	M. Yves PALAU	Science
Mme Barbara DAMBREVILLE	L'impact des ONG sur l'Etat haïtien à travers le cas du système de santé haïtien.	M. Yves PALAU	
M. Sy Hoang PHAM	La politique de privatisation dans les pays émergents : le Viet Nam.	M. Yves PALAU	politique
M. Samba Aly BA	Décentralisation et processus de réforme institutionnelle au Mali.	M. Yves PALAU	
Mme Camille RAILLON	Catastrophes climatiques et crises globales. Les pratiques humanitaires au défi de la résilience des populations.	M. Yves PALAU	
M. Imad HODALI	Le rôle de l'université ouverte Al–Qods dans la formation des nouvelles élites palestiniennes.	M. Yves PALAU	
M. Sidi OUMAR	Implications socio économiques des stages.	MM. Yves PALAU et Dominique GLAYMANN	Sociologie
Mme Sarah NAJI	Auto gouvernance des biens communs et community organizing : cas du logement dans les banlieues.	Mme Sylvie THORON	Économie

Liste établie par Mme Hamida Berrahal, responsable administrative du LARGOTEC.

ACTIVITÉS ET PUBLICATIONS DES MEMBRES DU LARGOTEC

Béatrice BARBUSSE

Communication

✓ « Le rôle d'Internet dans la naissance du collectif Génération précaire et la mise à l'agenda socio politique de la gouvernance des stages », avec Dominique Glaymann, communication au Colloque international « Médias, Internet et démocratie » organisé par INHA, RETINA international, AIAC Paris 8 & GEPEGS, Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, Institut national de l'histoire des arts, Paris, 5 juin 2012

Claude BARREIX

Publication

✓ « Fight against Absenteeism in the Public Service in France and the United Kingdom: Towards a Comprehensive approach of the Problem », International Journal of Human Resource Studies, 15 août 2012, (URL: http://dx.doi.org/10.5296/ijhrs.v2i3.2245).

Cet article met en avant les préoccupations liées à l'absentéisme pour raison de santé dans les services publics ainsi que les moyens de le combattre. Sur la base de deux exemples tirés de la poste britannique (Royal Mail) et d'expériences des collectivités locales françaises, l' étude tend à montrer que les contrôles médicaux ainsi que les incitations financières ne suffisent pas à eux seuls pour endiguer le phénomène de l'absentéisme. En effet, Royal mail et certaines collectivités locales françaises ont relevé ce défi grâce à une approche globale de ce phénomène, en ajoutant à ces mesures classiques, des actions managériales appropriées, notamment en matière de communication ainsi que des mesures spécifiques tendant à améliorer la santé des employés et le bien-être au travail. L'étude présente l'évaluation de certains résultats tendant à démontrer l'efficacité d'une approche holistique de l'absentéisme.

Pierre-Henri CHALVIDAN

Publications

✓ « *Démocratie et médiation* » in *Transversalités*. *Revue de l'Institut Catholique de Paris*, n° 123, juillet-septembre 2012, p. 45 -63.

Si on la définit comme le fait de créer du lien, la médiation se retrouve au centre de la problématique démocratique et tout particulièrement dans le cadre de la démocratie représentative. En tant que mode de gestion d'un vivre ensemble personnifié dans la nation, la démocratie postule en effet le lien social. Mais elle ne le crée pas, ses médiations procédurales (contrat, élection, parlement...) ne pouvant à elles seules y parvenir. La démocratie doit donc puiser dans des médiations substantielles extérieures d'ordre historique, culturel, religieux... Lesquelles, aujourd'hui, ont tendance à s'épuiser. Il s'agit alors de voir comment les réactiver.

Philippe FROUTE

Communication

✓ « Le comportement des marchés financiers est-il influencé par les règles internationales négociées lors des accords de Bâle II? Une évaluation empirique », communication au colloque international organisé par le Largotec « Gouvernance globale contre régulation? Quelle normativité pour les relations internationales », UPEC, 7-8 juin 2012

Publication

✓ « *Households Debt Restructuring: Evidence from the French Experience* », avec H. Fraisse, Working Paper Banque de France, n°404, octobre 2012.

Dominique GLAYMANN

Communications

✓ « Que peut apporter l'expérimentation par le stage dans les cursus d'enseignement supérieur? Discussion autour de fausses évidences sur la professionnalisation par le stage. », communication au colloque International « Expérience et professionnalisation dans les champs de la formation, de l'éducation et du travail : état des lieux et enjeux », Polytech'Lille, Lille, 26-27-28 septembre 2012

- ✓ « L'incertaine relation stage insertion professionnelle », communication aux XXXIIè

 Journées de l'Association d'Economie Sociale organisées par le LEST-CNRS (UMR 6123),

 Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Aix-en-Provence, 13-14 septembre
 2012
- ✓ « Le rôle d'Internet dans la naissance du collectif Génération précaire et la mise à l'agenda socio politique de la gouvernance des stages », avec Béatrice Barbusse, communication au Colloque international « Médias, Internet et démocratie » organisé par INHA, RETINA international, AIAC Paris 8 & GEPEGS, Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, Institut national de l'histoire des arts, Paris, 5 juin 2012

Publications

- ✓ « Les jeunes et l'emploi : a-t-on pris la mesure de l'enjeu? », Après-demain, n°24 (NF), « Quel avenir pour les jeunes ? », 4è trimestre 2012, octobre 2012
- ✓ Recension d'ouvrage : « Lucie Tanguy, La Sociologie du travail. Enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990, La Découverte ("Recherches"), 2011 », in Revue Française de Science Politique, vol. 62-2, avril 2012, p. 329-330

Sophia MAPPA

Publications

- ✓ « *Pourquoi l'Europe ne comprend pas la crise grecque* », in Le Débat, n° 171, Gallimard, septembre-octobre 2012, pp. 69-79,
- ✓ « Légitimité de l'espace méditerranéen et continuités identitaires en Méditerranée », in Agnès Levallois et Jacques Ould-Aoudia (éditeurs), Méditerranée 30 voix pour bâtir un avenir commun, Paris, IPEMED, octobre 2012

Yves Palau

Communication

✓ « Action humanitaire internationale et politique : entre contestation et appropriation », communication au colloque « L'intervention humanitaire. Des principes éthiques aux défis pratiques » co-organisé par le Département de Relations Internationales et d'Études Américaines de l'Université "Babes-Bolyai" de Cluj et l'Institut français en Roumanie, 26 octobre 2012.

Xavier Pons

Publications

- ✓ « L'Européanisation de l'école française en débat : le cas contrasté de l'évaluation des établissements scolaires », avec Hélène Buisson-Fenet, Politix, Juin 2012, n°98, vol. 25, p. 129-146.
- ✓ « The Turn and the Paths. School External Evaluation in England, France and Switzerland: A Sociological Approach », Education Inquiry, Volume 3, No. 2, June 2012, p.123–147.
- ✓ « Going beyond the 'PISA Shock' Discourse: an analysis of the cognitive reception of PISA in six European countries, 2001-2008 », European Educational Research Journal, Volume 11, n°2, Juin 2012, p. 207-227.
- ✓ « *Introduction : le socle et la politique éducative : deux textes en débat* », Administration et éducation, juin 2012, n°134, p. 57-62.
- ✓ « Qu'est-ce qu'un effet Pisa ? Réflexions sur la politique français d'évaluation en éducation », VEI Diversité, juillet 2012, n°169, p. 34-38.

Sylvie THORON

Communications

- ✓ « Negotiations, multi-level processes to govern the commons », ICTP (International Center for Theoretical Physics) (Trieste, Italie), juin 2012.
- ✓ « Negotiation, Arbitration and Social Norms: An Experimental Approach », Santa Fe Institute (Santa Fe, EU), juillet 2012.

Conférence publique

✓ Animation d'une table ronde sur l'évolution climatique, Fête de la Science de la Cadière d'Azur, octobre 2012.

ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE







LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LA GOUVERNANCE

LARGOTEC - EA4688



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

TERRITORIALE







Appel à communications

Colloque – Montpellier, les 6 et 7 juin 2013 à pierresvives
« Les consequences de la crise financiere pour les collectivites territoriales :
le principe de libre administration remis en cause par leur situation financiere ?
Regards croises juridiques, economiques et financiers »

Le Conseil Général de l'Hérault, le Largotec, laboratoire de recherche sur la gouvernance de la Faculté d'Administration et d'Echanges Internationaux de l'Université Paris Est-Créteil, et l'IPAG de l'Université de Montpellier 1, organisent les 6 et 7 juin 2013, en partenariat avec le CNFPT, un colloque sur le thème des « conséquences de la crise financière pour les collectivités territoriales » qui aura lieu à Montpellier à pierres*vives*, « la Cité des savoirs et du sport pour tous ».

En effet, en affectant le secteur bancaire dans son ensemble et en se prolongeant par une crise des dettes souveraines en Europe, la crise financière a eu des répercussions importantes sur l'activité économique internationale.

Elle a profondément rebattu les cartes des réseaux de financement public, notamment celui des collectivités territoriales.

En France, avec l'effondrement d'un des principaux établissements financeur des collectivités (banque Dexia) ce sont à la fois les sources de financement à court terme mais aussi à long terme, avec la mise en œuvre prochaine des nouvelles réglementations financières (ratios de liquidité de Bâle III), qui sont remises en question.

Nos voisins sont également confrontés à des difficultés de financement. En témoignent les récents appels de la Catalogne au Fonds de Liquidité Autonome destiné aux régions espagnoles n'ayant plus accès aux marchés financiers.

Ces évolutions donnent une actualité nouvelle à un débat ancien : le respect du principe de libre administration des collectivités territoriales françaises.

Ce dernier est-il compatible avec un élargissement des compétences des collectivités concomitant avec une raréfaction de leurs ressources financières ?

Problématique scientifique

Le colloque est destiné à apporter un éclairage pluridisciplinaire sur cette question. Il a en effet vocation à rassembler juristes, politologues, financiers, économistes, chercheurs et praticiens pour échanger sur ces thématiques. Les thèmes abordés couvriront les questions suivantes :

- Les principes juridiques et constitutionnels de la libre administration des collectivités territoriales en France et en Europe et leur traduction concrète : la libre administration consiste-t-elle à fixer le taux de l'impôt ? à affecter librement des recettes non maitrisées ? à avoir des ressources garanties ? se limite-t-elle à la non tutelle d'une collectivité sur les autres ?
- Les remises en cause éventuelles de ce principe liées : aux transferts de compétences, à la réforme fiscale, aux évolutions économiques récentes...

• Les moyens de préserver l'autonomie des collectivités : la mise sous tutelle budgétaire est-elle inévitable ? quelles en sont les modalités ? la création de fonds spéciaux à l'image du fonds espagnol est-elle la solution ?

Cette liste n'est pas exhaustive et toutes les contributions traitant de l'actualité de la question du principe de libre administration des collectivités territoriales seront examinées avec attention par le comité scientifique.

Le colloque est ouvert aux directeurs financiers des collectivités territoriales, magistrats des Chambres régionales de la Cour des Comptes, experts financiers, universitaires juristes, économistes, financiers, politologues ainsi qu'à toutes les personnes s'intéressant à ces questions.

Calendrier et organisation matérielle

Les propositions de communication devront être envoyées avant le **31 décembre** à l'adresse suivante : **conf.montpellier@gmail.com** sous la forme d'un document de 4000 signes espaces compris maximum.

Les réponses du Comité scientifique interviendront fin janvier 2013. En cas de sélection de votre projet de communication, la version définitive complète est attendue pour la mi-mai 2013.

La version définitive des travaux donnera lieu à publication.

Pour toute information, s'adresser à Philippe Frouté: philippe.froute@u-pec.fr

Comité scientifique

Président

Étienne DOUAT, Agrégé de droit public, Professeur à la Faculté de droit de Montpellier et Directeur de l'IPAG de Montpellier

Membres

- Vincent de BRIANT, Docteur en droit, enseignant de l'Université Paris Est Créteil, membre du Largotec
- Olivier DAMETTE, Maître de conférences en sciences économiques, Université de Lorraine, BETA-CNRS
- Gilles DUFRÉNOT, Professeur de sciences économiques à Aix-Marseille Université -AMSE
- **Philippe FROUTÉ**, Maître de conférences en sciences économiques à l'Université Paris-Est Créteil et membre du Largotec
- **Louis GAUDREAU**, Professeur à l'École de travail social de l'Université du Québec, Montréal
- **Christine HOUTEER**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris-Est Créteil, membre du Largotec et Directrice des études de l'IPAG de Créteil
- **Pierre LISZEWSKI**, Directeur du département finances et conseil de gestion, Conseil général de l'Hérault
- Yves PALAU, Maître de conférences en science politique à l'Université Paris-Est Créteil et Directeur du Largotec
- **Jean-François PICARD**, Agrégé des Facultés de droit, Professeur de droit public à l'Université Paris-Est Créteil et Directeur de l'IPAG de Créteil

Comité de pilotage

- **Philippe FROUTÉ**, Maître de conférences en sciences économiques à l'Université Paris-Est Créteil et membre du Largotec
- **Pierre LISZEWSKI**, Directeur du département finances et conseil de gestion, Conseil général de l'Hérault

Colloque organisé par le LARGOTEC : « L'État moralisateur » (à l'UPEC, 31 janvier-1^{er} février 2013)

Le LARGOTEC organise, les 31 janvier et 1^{er} février 2013, un colloque intitulé « **L'État moralisateur** », avec le soutien du département de philosophie de l'UPEC (Master d'éthique publique contemporaine), de l'Institut Hannah Arendt/Espace Ethiques et Politiques – EA 4118 de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et le Réseau d'études sur la globalisation et la gouvernance internationale et les mutations de l'Etat et des nations (REGIMEN).

Ce projet s'inscrit dans un cycle de recherches conduites par notre laboratoire dans les domaines de la normativité et de la gouvernance. Il retient une démarche interdisciplinaire, en réunissant des chercheurs, nationaux et étrangers, issus de disciplines ayant la normativité et/ou l'État comme objet(s) d'étude(s): droit, science politique, philosophie, sociologie, sciences économiques, etc.

Il s'agit plus précisément de s'interroger sur certaines mutations de la normativité qui accompagnent la transformation de l'État.

Si ce dernier, contesté et concurrencé, inscrit aujourd'hui plus volontiers son action dans le cadre du partenariat et de la subsidiarité, cette direction moins autoritaire des conduites – dont rendent compte les thèmes de la régulation et de la gouvernance – repose sur un arsenal normatif marqué par le pluralisme : normes juridiques normes techniques, normes morales.

Parmi les registres normatifs mobilisés, voire combinés, par l'État, celui de la morale est loin d'être négligeable. En atteste la multiplication de postures étatiques que l'on pourrait qualifier de moralisatrices, en ce sens qu'il n'est pas rare que l'État se fasse « donneur de leçon » : soit en cherchant à promouvoir des valeurs morales, ou tout au moins à guider les conduites vers un ordre de valeurs considéré comme vertueux, soit en condamnant certains comportements jugés proprement immoraux ou contraires à ces valeurs éminentes.

C'est cet « État moralisateur » que le colloque se propose d'appréhender :

- **Dans ses manifestations** d'abord.
 - Il s'agira d'identifier les domaines dans lesquels la tendance moralisatrice de l'État est la plus perceptible et de préciser les acteurs qui incarnent cet État moralisateur. Cette recherche repose notamment sur la mise au jour de discours et d'actions politiques qui, à l'échelle nationale et internationale, participent du phénomène. Une attention particulière sera portée aux normes juridiques édictées et utilisées à cette fin par l'État, qu'elles soient contraignantes (droit « dur » ou hard law) ou incitatives (droit « mou/doux » ou soft law).
- **Dans ses motivations** ensuite.
 - L'État moralisateur agit-il de lui-même ou est-il le relais de groupes d'intérêts? La moralisation procède-t-elle toujours authentiquement de la morale ou y a-t-il une porosité entre moral et souhaitable? Dans quelle mesure participe-t-elle de l'intérêt général? Il s'agit également de vérifier si l'État ne voit pas dans la moralisation un moyen de se réaffirmer, de compenser sa perte d'influence, voire de se protéger?
- Dans ses implications.
 - Quels sont les effets de la multiplication des postures et des normes moralisatrices sur les libertés individuelles? Ces postures et normes participent-elles de la postmodernité étatique décrite par certains? Sont-elles induites par le phénomène de la gouvernance qui implique de compenser par des normes collectives la liberté accrue conférée aux individus? Sont-elles limitées à l'État occidental?

Pour toute information, s'adresser à **Cédric GROULIER** : cedric.groulier@u-pec.fr

LARGOTEC'INFOS

Novembre 2012, n°14

Coordination et mise en pages : Dominique Glaymann (glaymann@u-pec.fr)

Hamida Berrahal (berrahal@u-pec.fr)

Reprographie: Didier Buvet (buvet@u-pec.fr)

Mise en ligne : Vincent de Briant (briant@u-pec.fr)

Prochain n° de **LARGOTEC'INFOS** en février 2013

D'autres informations concernant le LARGOTEC sur le site de l'UPEC à l'adresse suivante : http://www.u-pec.fr/largotec